

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CAISSE DES ECOLES DE VINCENNES

DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice : 26

Nombre de membres présents : 20 Nombre de pouvoirs : 0 Nombre de membres absents : 6 Extrait du Registre des Délibérations du Comité de la Caisse des écoles Séance du 19 décembre 2019

OBJET:

DE-CDE-19-12-1-08) AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONTRATS RELATIFS A DES MINI-SEJOURS DES ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS AUX PRINTEMPS ET ETE 2020

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi dix-neuf décembre à dix-neuf heures trente,

Le Comité de la Caisse des écoles de Vincennes, dûment convoqué par Madame la Présidente le jeudi 12 décembre 2019, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. CHARDON, Vice-Président.

<u>Présents</u>: M. CHARDON, M. LELONG, M. DENHEZ, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, M. MANSOZ, Mme COUSTEIX, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. TOURNE, Mme HAUCHEMAILLE, M. MESNARD, Mme BIDAULT, M. LOUVIGNÉ, Mme MARIONNEAU LAGRANGE, Mme VERMANT, Mme BOILOT, Mme FOURNIER, M. GOURBESVILLE, Mme THIRIET.

<u>Excusés</u>: Mme LIBERT-ALBANEL, Mme GREINER, Mme LE BIDEAU, Mme DERAY, Mme GIRARD, M. MARCILLY.

Accusé Réception en Préfecture :

094-269400867-20191219-Imc1H7041H1-DE Date de réception en Préfecture : 20/12/2019

Date de Publication : 20/12/2019

Le Comité,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les statuts de la Caisse des écoles ;

Considérant la volonté de la Caisse des écoles d'organiser des mini-séjours pour les enfants des accueils de loisirs ;

Considérant les propositions faites par les associations « Terre d'Escales » et « Pep Découvertes » ;

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve les contrats pour les mini-séjours suivants :

- <u>Séjour du 6 au 10 avril 2020</u>, avec l'association PEP découverte au centre d'hébergement « la Charnie » à Torce Viviers en Charnie (53–Mayenne) pour un groupe de 32 enfants et 6 animateurs encadrants, pour un prix total de 7 733 € TTC en pension complète ;
- <u>Séjour du 6 au 10 juillet 2020</u>, avec l'association PEP découverte au centre d'hébergement « la Charnie » à Torce Viviers en Charnie (53–Mayenne) pour un groupe de 32 enfants et 6 animateurs encadrants, pour un prix total de 7 733 € TTC en pension complète ;
- <u>Séjour du 6 au 10 juillet 2020</u>, avec l'association « Terre d'Escales » au centre d'hébergement « la Rivardière » à Lavare (72–Sarthe), pour un groupe de 32 enfants et 6 animateurs encadrants, pour un prix total de 8 900 € TTC en pension complète, comprenant l'adhésion annuelle à l'association ;
- <u>Séjour du 13 au 17 juillet 2020</u>, avec l'association « Terre d'Escales » au centre d'hébergement « la Rivardière » à Lavare (72–Sarthe), pour un groupe de 16 enfants et 3 animateurs encadrants, pour un prix total de 4 400 € TTC en pension complète ;

<u>ARTICLE II</u> : Autorise Madame la Présidente de la Caisse des écoles à signer lesdits contrats, ainsi que tous les documents et actes en résultant.

Accusé Réception en Préfecture :

094-269400867-20191219-Imc1H7041H1-DE Date de réception en Préfecture : 20/12/2019

Date de Publication : 20/12/2019

<u>ARTICLE III</u>: Les dépenses seront prélevées sur les crédits du budget de la Caisse des écoles inscrits aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Charlotte LIBERT-ALBANEL
Présidente

Signé

Accusé Réception en Préfecture :

094-269400867-20191219-lmc1H7041H1-DE Date de réception en Préfecture : 20/12/2019

Date de Publication : 20/12/2019